



Deuxième groupe de travail sur le logement des agents publics du 18 novembre 2025

Intervention liminaire de la CFDT

La CFDT rappelle que le logement des agents publics doit être traité dans une véritable logique de parcours résidentiel et professionnel. Ce n'est pas un sujet périphérique : c'est l'un des leviers d'attractivité de la fonction publique. Nous refusons que cette question reste cantonnée à des discours ou à des incantations. Il faut des avancées concrètes, rapidement.

Nous attendons qu'il soit mis fin rapidement à l'enlisement des travaux. La CFDT le dit clairement : la mise en place du portail « Le logement des agents publics » ne résout rien. Les agents continuent de rencontrer des difficultés majeures, et nous ne pouvons-nous satisfaire d'un affichage sans amélioration du parc de logement disponibles.

Concernant la proposition de loi du député Amiel, visant à améliorer l'accès au logement des travailleurs des services publics, aucune information sur son passage devant l'Assemblée nationale. Certes, les députés ont d'autres priorités, mais ce texte est indispensable et doit avancer, d'autant que la proposition de loi pourrait devenir projet de loi porté par le gouvernement.

Lors de la réunion du 16 mai, la CFDT a demandé une clarification sur les financements mobilisables et stabilisés. Où en est-on ? Nous voulons des réponses : des moyens budgétaires ont-ils été octroyés pour l'extension de la garantie VISALE ?

Il était également prévu de travailler sur la création d'un dispositif « Action Logement Public », à l'instar de ce qui existe pour les salariés du privé. Est-ce toujours d'actualité ou a-t-on abandonné cette ambition ?

Enfin, nous exigeons de savoir si des avancées ont été réalisées sur la mobilisation des fonds de la Caisse des Dépôts et Consignations, de la RAFP et de l'Ircantec. Ces leviers doivent pouvoir être activés sans attendre.

La CFDT le réaffirme : nous ne voulons plus de promesses, nous voulons des actes. Le logement des agents publics est un enjeu stratégique pour la fonction publique. Il est temps de passer à l'action, et le seul résultat visible par les agents c'est bien le parc de logement qui leur est accessible et les aides qui peuvent leur être apportées.

Paris, le 18 novembre 2025